

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Seine

Registre

[Handwritten initials]

N° 51

SIGNALEMENT.

L'ieur *Benjamin Albert*
compagnon de son épouse
 nati d' *Amélie*
 demeurant à *Amélie*
 allant à *voyager en Suisse en Allemagne*
 âgé de *33* ans, taille d'un mètre
67 centimètres
 cheveux *bruns front large*
 sourcils *id* yeux *bleus*
 nez *long* bouche *moyenne*
 barbe *brune* menton *court*
 visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à *Amélie*, le *7* août 187*7*.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

[Large vertical handwritten signature or stamp on the right edge of the document]

[Handwritten notes on the right side of the document]



Le Maire de la ville d'Anville
certifie que rien ne s'oppose à la délivrance
d'un passeport à l'étranger, Suisse,
Allemagne ou Italie, à M^r Albert
Bengade né, accompagné de son épouse
Lucie Chapsal son épouse.

En foi de quoi le présent certificat
est délivré.

à Anville ce 5 août 1867

Pour le Maire
Le Conseiller municipal
J. Bastignac

